



République française  
Département du Vaucluse

## COMMUNE DE JONQUERETTES

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/02/2024

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 19

Présents : 17

Nombre de suffrages : 18

Date de convocation  
02/02/2024

Délibération 02-2024

Objet : Avenant marché  
public aménagement  
voirie Rue des Ecoles -  
Traverse du Félibrige-  
Rue Pétrarque

L'an deux mille vingt-quatre, le huit février, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BELLEGARDE Daniel.

### Etaient présents :

M. BELLEGARDE Daniel, Mme ANCEY Dominique, M. CHAZAL Gilbert, Mme VERHNES Pascale, M. CAIRON Yves, Mme AMEVET Lydie, Mme ZIADE Lydia, M. MAIRE Dominique, Mme NEF Brigitte, M. MUSCAT Marc, Mme VITALI Marie, M. BENALI Natacha, M. LECUYER Daniel, M. POUWELS Jean-Marie, Mme GAT Annick, M. POUDEVIGNE Patrick, Mme GAS Sandrine

### Procuration(s) :

M. RUBEAUX Patrice donne pouvoir à Mme ANCEY Dominique

### Etai(ent) absent(s) :

Mme RUBEAUX Valérie,

### Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme AMEVET Lydie

Dans le cadre de l'exécution du marché de l'aménagement voirie rue des écoles- Traverse du Félibrige- Rue Pétrarque, il est nécessaire d'ajuster les besoins financiers du marché

Il est exposé aux membres du Conseil les éléments suivants

### ***Prestations modifiées en moins au marché :***

- IV.5 Enduit à chaux pour reprise des pieds de murs ou façade - 960,00€ HT
- V.1 Soutènement bloc végétal type BETOFLO (rue des Ecoles) - 8 599.50€ HT
- V.2 Soutènement bloc végétal type BETOFLO (rue de Pétrarque) - 6 688,50€ HT
- VI.8 Enrobé scintillant BBSG 0/10 - 28 220.00€ HT
- VI.12 Matériau drainant et poreux (parvis Ecole) - 11 730.00€ HT
- VII.1 Potelet haute visibilité - 783.00€ HT
- VII.3 Arceau pour vélo en acier DN50 -3 332.00€ HT
- VII.5 Clôture panneau rigide H=1.90m -750.00€ HT
- VIII.1 Marquage au sol type piéton -130.40€ HT
- VIII.5 Bande en résine sablée -177.70€ HT
- VIII.8 Logo zone partagée en peinture routière -642.00€ HT
- VIII.10 Dalle podotactile à coller -562.50€ HT
- IX.4 Plantation d'arbuste -588.00€ HT

**Total = - 63 163.60€ HT**

### ***Prestations modifiées en plus au marché :***

- VI.4 Enrobé BBSG 0/10 + 14 280.00€ HT
- VIII. Ilot en résine sablée (carrefour Pétrarque/République) + 541,50€ HT
- VII.4 Clôture panneau rigide H=1.53m +2 525.40€ HT

Séance du 8 février 2024

DELIBERATION : 02-2024

Envoyé en préfecture le 21/02/2024

Reçu en préfecture le 21/02/2024

Publié le

ID : 084-218400554-20240208-DEL02022024-DE



- VIII.2 Marquage ligne discontinue +168.00€ HT
- VIII.9 Panneau de signalisation et de police +1 120.80€ HT
- PN1 Mise en oeuvre spéciale de type décorative d'une résine pépite +12 930.00€ HT
- PN2 Enrobé ocre drainant +11 746.10€ HT
- PN3 Panneau spécial type " priorité à droite" +780.00€ HT
- PN4 Lames occultantes kit arbo +3 710.00€ HT
- PN5 Pose d'un ensemble Arceau Vélo de couleur rouge +3 900.00€ HT
- PN6 Pose d'un voile occultant provisoire +780.00€ HT
- PN8 Pose d'un panneau chaussi doux début/fin + 2 840.00€ HT
- PN9 Pose de logos spéciaux grande taille thermocollé + 1 420.00€ HT
- PN10 Fourreaux TPC diam 75 pour réservation Feux Tricolores + 2 160.00€ HT
- PN11 Création Regard 400x400 pour Réservation Feux Tricolores + 900.00€ HT
- PN12 Mur de soutènement Rue des Ecoles + 12 073.60€ HT
- PN13 Mur de soutènement Rue Pétrarque + 11 524.80€ HT

**Total = + 83 400.20€ HT**

**Soit total moins et plus-values marché = + 20 236.40 € HT**

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : + 4 047.32 €
- Montant HT : + 20 236.40 €
- Montant TTC : 24 823.92 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 5.682%

Nouveau montant du marché public :

- o **Taux de la TVA : 20% soit 75 275.00 €**
- o **Montant HT : 376 375.00 €**
- o **Montant TTC : 451 650.00 €**

**Le Conseil Municipal, après ouï le rapporteur, et après en avoir délibéré**

- **APPROUVE** l'avenant ainsi présenté
- **DIT** que ce nouveau montant sera inscrit au budget de 2024
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire, ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de cette décision.

**VOTE : Adoptée à l'unanimité**

Le Secrétaire de séance,  
Lydie AMEVET



Le Maire,  
Daniel BELLEGARDE



Le Maire

*Certifie le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de la transmission en Préfecture et sa publication  
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.*

Envoyé en préfecture le 21/02/2024
Reçu en préfecture le 21/02/2024
Publié le
ID : 084-218400554-20240208-DEL02022024-DE



